



Envoyé en préfecture le 04/02/2025

Reçu en préfecture le 04/02/2025

Publié le 04/02/2025

ID : 071-217104637-20250127-2025004-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2025-004

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

<p><b>Étaient présents :</b> BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile</p> <p><b>Étaient absents excusés :</b> LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> CORRE Michelle</p> <p><b>Secrétaire Générale de Mairie :</b> BONNETAIN Ingrid</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 12</p> <p>Nombre de membres présents : 11</p> <p>Date de convocation : 21/01/2025</p>
---	--

### **OBJET : Délibération relative au remplacement du délégué suppléant à la CLECT de la Communauté de Communes**

Suite à la démission de Pascal BRESCIANI, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer Sébastien GROUILLER comme délégué suppléant à la CLECT de la Communauté de Communes à la place de Pascal BRESCIANI.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 27/01/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT.

